



Évreux, le 18 janvier 2018

Mise en ligne d'une carte relative aux enjeux environnementaux sur le territoire agricole de l'Eure

La protection de l'environnement est au cœur des préoccupations de l'État. La qualité des eaux, la protection de la biodiversité et des paysages, la lutte contre les inondations, l'érosion et la vulnérabilité des sols, constituent des objectifs prioritaires.

Afin qu'ils soient partagés et respectés de tous, l'État formalise des plans d'actions à mettre en œuvre sur les zones à enjeux environnementaux.

Dans ce cadre, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a élaboré un outil permettant de signaler aux agriculteurs les enjeux environnementaux identifiés sur leur territoire. Ils pourront ainsi mieux les intégrer dans leurs pratiques culturales.

Il s'agit principalement des enjeux suivants :

- protection de l'eau et des milieux aquatiques
- protection de la nature et de la biodiversité
- protection des sites et paysages
- prévention des risques naturels

Ces différents zonages ont été croisés avec les parcelles agricoles. Pour une meilleure information de l'utilisateur, l'interrogation d'une parcelle permet l'accès aux documents de référence liés à chaque zonage impactant la parcelle.

La cartographie est disponible sur le site Internet des services de l'État dans l'Eure à cette adresse : <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Politique-Agricole-Commune/Enjeux-environnementaux>

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr